

Organisation mondiale de la santé.—L'Organisation (OMS), créée en 1948, est l'une des plus grandes institutions spécialisées des Nations Unies. Elle compte 121 membres. Fonctionnant par l'intermédiaire de l'Assemblée mondiale de la santé (organisation composée d'un conseil exécutif, d'un secrétariat et de six commissions régionales), l'OMS agit en qualité d'autorité directrice et coordonnatrice en matière de santé internationale. En outre, elle assure des services consultatifs et techniques aux pays qui veulent développer et améliorer leurs services de santé. La 18^e session de l'Assemblée mondiale de la santé a eu lieu à Genève en mai 1965. (Voir aussi l'article «Santé internationale» à la sous-section 7, section I, Partie I du chapitre «Santé et bien-être publics et sécurité sociale» du présent volume.)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.—L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été créée en 1946 en vue de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par le moyen de l'éducation, de la science et de la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales». L'Organisation a son siège à Paris, et, à la fin de 1965, elle comptait 121 États membres.

L'Organisation se compose de trois organes principaux: la Conférence générale, qui établit les lignes de conduite, le Conseil exécutif et le Secrétariat. Les représentants des États membres composent la Conférence générale qui se réunit tous les deux ans afin d'examiner les demandes d'admission, d'élire le Conseil exécutif, de tracer le programme et d'adopter le budget des deux années suivantes. La dernière Conférence générale a eu lieu à Paris, en octobre et novembre 1964. Elle a approuvé un budget de \$48,900,000, donnant priorité à l'enseignement dans les pays en voie de développement et aux travaux scientifiques, notamment l'application de la science à la mise en valeur. La quote-part du Canada est de 2.98 p. 100. La prochaine Conférence générale aura lieu à Paris en octobre 1966. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'Organisation en s'adressant à la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO, à Ottawa.

Organisation de l'aviation civile internationale.—L'Organisation (OACI), qui a son siège à Montréal, est la seule institution spécialisée des Nations Unies dont l'administration centrale se trouve au Canada. Le Canada fait partie du Conseil, composé de 27 nations, qui est l'organe administratif de l'OACI, depuis sa création en 1947. La 15^e session de l'Assemblée de l'OACI, qui comprend tous les États membres, a eu lieu à Montréal, du 22 juin au 19 juillet 1965. C'est un Canadien qui a été élu président de l'Assemblée. En février 1966, une réunion spéciale de l'OACI s'est tenue à Montréal pour étudier la question de la responsabilité des compagnies aériennes dans les tragédies aériennes.

Union internationale des télécommunications.—Le Canada fait partie de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), institution spécialisée des Nations Unies, qui est issue de la Convention télégraphique internationale de 1865 et de la Convention radiotélégraphique internationale de 1906. La Conférence plénipotentiaire, autorité suprême de l'U.I.T., a siégé à Montreux (Suisse), du 14 septembre au 12 novembre 1965 et a révisé la Convention internationale des télécommunications qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1967. Le Canada fait partie du Conseil administratif de 29 membres, organe exécutif de l'Union.

Organisation météorologique mondiale.—Le Canada fait partie de l'O.M.M., institution spécialisée des Nations Unies depuis 1951, mais née de l'Organisation internationale de la météorologie fondée en 1878. En 1965, le Canada a été représenté aux réunions ordinaires de nombreux organes subsidiaires de l'O.M.M.

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO).— Cette institution a été établie en 1959 pour susciter la collaboration internationale en ce